

Rapport Final **du Bureau d'enquêtes sur** **les accidents d'aviation**

concernant l'incident Airprox

entre KLM1927 et HB-CVK

du 10 juillet 1999

dans la zone terminale de l'aéroport de Genève

Ursache

Der Zwischenfall ist auf eine Annäherung zwischen einem Flugzeug unter Sichtflugbedingungen (VFR) und einem Linienflugzeug auf der ILS-Anflugschneise zurückzuführen. Dieses VFR-Flugzeug führte in schwierigen Wetterbedingungen ein nichtbewilligtes Manöver durch. Zum Vorfall hat beigetragen : Wechsel auf eine andere ATC-Frequenz in einem ungünstigen Moment.

RAPPORT FINAL**AIR TRAFFIC INCIDENT REPORT (ATIR)****AIRPROX (PRESQUE COLLISION)**

CE RAPPORT SERT UNIQUEMENT À LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS. L'ENQUÊTE N'A PAS POUR OBJECTIF
D'APPRÉCIER JURIDIQUEMENT LES CAUSES ET LES CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT
(ART. 24 DE LA LOI SUR LA NAVIGATION AÉRIENNE)

LIEU	Zone terminale de l'aéroport de Genève
DATE / HEURE	10 juillet 1999 / 0728 UTC
AERONEFS	1: KLM1927, Boeing 737, Amsterdam - Genève, 2: HB-CVK, Cessna 182, Genève - Montélimar

SERVICE ATS	AERODROME (ADC) + TERMINAL (TMA)
CONTROLEUR	AERODROME (ADC) + TERMINAL (TMA)
ESPACE AERIEN	C

DEROULEMENT

Le samedi 10 juillet 1999 à 07h28 UTC, l'avion immatriculé HB-CVK, volant selon les règles de vol à vue (VFR) de Genève à Montélimar, est autorisé à décoller sur la piste 05, route VFR Whiskey. A 07h34 UTC, le contrôleur d'aérodrome informe HB-CVK de sa position un peu au sud du point de report "Whiskey" et de la présence d'un trafic en approche sur l'axe du système d'atterrissage aux instruments (ILS) de la piste 05. Le pilote évite des nuages et désire rester momentanément à 3000 ft, sur la rive droite du Rhône. A 07h36 UTC, la Tour de contrôle de Genève autorise HB-CVK à monter initialement vers 3500 ft (HB-CVK demande 6500 ft) en raison du trafic suivant KLM1927 en approche sur l'ILS 05. Le contrôleur demande à HB-CVK d'afficher le code A4504 au transpondeur et le transfère sur la fréquence de la région de contrôle terminale (TMA) de Genève. Peu après, le contrôleur d'aérodrome observe, au radar, HB-CVK à l'altitude de 4500 ft, très proche de l'axe ILS et donne une information de trafic à KLM 1927. A fin de séparation, KLM 1927 monte de 4900 à 5500 ft suivant l' "avis de résolution" de son système d'alerte et anti-collision (TCAS). Afin de rester en conditions météorologiques de vol à vue (VFR), HB-CVK a exécuté un 360 degrés à gauche et est monté à 5000 ft alors qu'il n'était autorisé qu'à 3500 ft. Au premier contact radio sur la fréquence TMA, il était déjà à 4500 ft.

FAITS ETABLIS

- Le pilote du HB-CVK possède une licence PPL (A) valable avec extension RTI (VFR).
- L'incident s'est déroulé à la limite de la zone de contrôle (CTR) et de la région de contrôle terminale (TMA) de Genève, à l'ouest de l'aéroport.
- La piste en service était la piste 05.
- L'avion se trouvait, au début de l'incident, dans la zone de contrôle et au moment de l'action d'évitement de KLM 1927, dans la région de contrôle terminale.
- La zone de contrôle de Genève est classée "espace D", du sol à 4000 ft et la région de contrôle terminale, à l'endroit de l'incident, "espace C", de 3500 ft au niveau de vol (FL) 195.
- Le pilote était en contact avec le contrôle d'aérodrome de Genève (fréquence 118.700MHz) durant la première phase de l'incident.
- Le pilote a reçu une autorisation de monter à 3500 ft.
- Le pilote a demandé une autorisation de monter à 6500 ft.
- Le contrôleur a répété l'autorisation de monter à 3500 ft.
- Le pilote n'a pas collationné l'altitude autorisée.
- Le pilote dit ne pas pouvoir continuer sur le cap maintenu sans entrer dans les nuages, en conversation interne, audible sur la fréquence 118.700MHz.
- Le contrôleur d'aérodrome transfère l'avion sur la fréquence de la région de contrôle terminale (TMA) immédiatement après ce message.
- Le premier appel sur la fréquence TMA n'est pas reçu en raison d'un brouillage dû à un appel simultané.
- Le contrôleur TMA fait une remarque au pilote en raison de son altitude supérieure à 3500 ft.
- Le pilote dit avoir reçu l'autorisation de monter.
- Le contrôleur confirme au pilote que la TWR ne l'avait pas autorisé à monter au dessus de 3500 ft.
- Le pilote reconnaît son erreur et s'excuse.
- KLM 1927 exécute une action d'évitement en montant de 4900 ft à 5500 ft sur l'axe du système d'atterrissage aux instruments (ILS) à une distance de 1.4 NM et à 400 ft au-dessus de HB-CVK en "espace C".
- KLM 1927 déclare déposer un ATIR.

- Bulletin météorologique de Genève à 0650UTC: vent 050°/2 kts; visibilité 9 kilomètres; nuages peu à 500 ft, épars à 1700 ft, fragmentés à 2500 ft; QNH 1016. Turbulences prévues au nord-ouest de PAS et sur l'approche finale.

ANALYSE

L'avion HB-CVK s'est rapproché de l'axe d'approche ILS 05 volant selon les règles de vol à vue (VFR) à une altitude supérieure à celle autorisée dans des conditions météorologiques difficiles, créant une situation où les séparations minimales dans l'espace C n'étaient plus respectées, avec un avion de ligne en phase d'approche.

Grâce au TCAS de l'avion de ligne et aux informations de trafic délivrées par le contrôle du trafic aérien, la séparation minimale n'est pas descendue au-dessous de 0.9 NM et de 500 ft.

L'avion HB-CVK a effectué un 360 degrés en direction de l'axe ILS pour rester en VMC (selon les conditions météorologiques de vol à vue). Durant cette manoeuvre, il a continué sa montée sans autorisation, obnubilé par la priorité de maintenir des conditions de vol à vue (VMC).

L'avion HB-CVK a été transféré, sans coordination, sur la fréquence d'une autre unité de contrôle (TMA) à un moment inopportun ; juste après que le pilote ait déclaré ne pas pouvoir continuer sur son cap sans entrer dans les nuages.

CAUSE

L'incident est dû à la présence d'un avion en vol à vue (VFR), trop près d'un avion de ligne en approche sur l'axe ILS. Cet avion VFR effectuait une manoeuvre non-autorisée en présence de conditions météorologiques difficiles. Facteur ayant également influencé l'incident: le transfert de communication sur une autre fréquence ATC à un moment inopportun.

**TRANSCRIPT OF TELEPHONY
OR RADIOTELEPHONY COMMUNICATIONS TAPE-RECORDING**

Investigation into the **incident** that occurred on **July 10th 1999**

- Subject of transcript:	HBCVK
- Centre concerned:	Geneva
- Designation of units:	TWR / TMA
- Frequencies:	118.7 / 119.52 MHz
- Date and period covered by attached extract:	July 10 th 1999 07:27 – 07:45 UTC
- Date of transcript:	July 20 th 1999
- Name of official in charge of transcription service:	Monica Simonet

- Certificate by official in charge of Analysis Department:

I hereby certify:

- That the accompanying transcript of the telephony or radiotelephony communication tape-recording, retained at the present time in the premises of Analysis Department, has been made under my supervision.
- That it was examined and checked by me.
- That no changes have been made to the entries in columns 2, 3 and 4, which contain only clearly understood indications in their original form.

Geneva, July 20th 1999

M. Simonet



TRANSCRIPT SHEET

To <u>Col.1</u>	From <u>Col.2</u>	Hour <u>Col.3</u>	Communications <u>Col.4</u>	Observations <u>Col.5</u>
--------------------	----------------------	----------------------	--------------------------------	------------------------------


Frequency 118.7 MHz: Geneva Tower, concerning HBCVK and KLM1927 only

TWR	HVK	07:27:	48	La Tour de Victor Kilo au point d'attente zéro cinq est prêt pour le décollage.
HVK	TWR		54	Hotel Victor Kilo bonjour, autorisé au décollage zéro cinq gazon, vent soixante degrés cinq nœuds, route Whiskey.
TWR	HVK	07:28:	04	Victor Kilo autorisé pour le décollage et route Whiskey.
HVK	TWR	07:34:	14	Hotel Victor Kilo, vous êtes à quelle altitude ?
TWR	HVK		19	Victor Kilo j'arrive à trois mille pieds. Est-ce que j peux monter un p'tit peu, à..... trois mille cinq cents pieds ?
HVK	TWR		26	Hm, ça vous pose un problème à trois mille pieds de maintenir en VFR ?
TWR	HVK		30	Je maintiens à trois mille pieds, si vous voulez.
HVK	TWR		33	Parce que vous êtes un peu au sud de Whiskey et vous, et vous approchez heu ... de l'axe ILS finale. On a du trafic à ces altitudes.
TWR	HVK		40	Affirmatif, je reste là parce que j'ai des paquets, j'suis obligé de passer, je reste à droite du Rhône.
HVK	TWR		46	Oui oui d'accord, il n'y a pas d problème, c'est juste pour connaître votre altitude. On a un trafic qui arrive quatre mille neuf cents pieds sur l'ILS devant vous.
TWR	HVK		53	Voilà okay, merci. J vous appelle quand j'le vois.
HVK	TWR		57	D'accord.
HVK	TWR	07:35:	30	Et Victor Kilo vous pouvez poursuivre la montée vers trois mille cinq, vous êtes clair du trafic.

TWR in contact with:
CRX471
HBHFV
CRX471
HBHFV
N57384
HBPIZ
CRX471
N57384
HBPIZ (2x)
HBHFV
N57384

TWR in contact with:
HBHFV
N50N

Signature of



TRANSCRIPT SHEET

<u>To</u> <u>Col.1</u>	<u>From</u> <u>Col.2</u>	<u>Hour</u> <u>Col.3</u>	<u>Communications</u> <u>Col.4</u>	<u>Observations</u> <u>Col.5</u>
TWR	HVK	35	Voilà merci heu... mais j'peux toujours pas monter, là, j'veais arriver au point Whiskey et j'suis..., j'suis à ras des nuages là, j'peux pas aller plus ..., pas pour le moment.	
HVK	TWR	48	Donc vous, vous voulez dire que vous pouvez pas aller plus haut ?	
TWR	HVK	52	Heu négatif, là, maintenant j'veais essayer de monter là parce que il y a des XXXXX.	I understand: "gnottes" must be: "nuages"
HVK	TWR	59	D'accord, vous arrivez sur Sierra Whiskey et vous désirez essayer de monter jusqu'à combien ?	
TWR	HVK	07:36: 06	On va monter au six cinq.	
HVK	TWR	08	D'accord, alors initialement maximum trois mille cinq, affichez quarante-cinq zéro quatre.	
TWR	HVK	14	Donc quarante-cinq zéro quatre , oui mais là on est dedans, hein. J'suis obligé de tourner ici, hein.	
HVK	TWR	25	Et Victor Kilo contactez Terminal, cent dix-neuf cinquante-deux.	
TWR	HVK	31	Cent dix-neuf cinquante-deux.	
HVK	TWR	33	Bon vol.	
TWR	HVK	34	Merci.	TWR in contact with: - N50N - HBPIZ sent over to TMA at 07:37:10 - HBPEJ
TWR	1927	07:37: 44	Tower bonjour, KLM one niner two seven on the ILS zero five at one three point four miles.	
1927	TWR	49	Bonjour KLM one nine two seven, report at two miles final.	
TWR	1927	53	Roger, call you two miles.	
1927	TWR	07:38: 30	KLM one nine two seven look out for traffic, eleven o'clock position, two miles, four thousand five hundred feet.	
TWR	1927	07:38: 36	Heu roger, we have him on TCAS and we are climbing.	
1927	TWR	40	Roger..... , he is at four five maintaining for the time.	

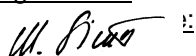
Signature of

U. Bico

TRANSCRIPT SHEET

<u>To</u> <u>Col.1</u>	<u>From</u> <u>Col.2</u>	<u>Hour</u> <u>Col.3</u>	<u>Communications</u> <u>Col.4</u>	<u>Observations</u> <u>Col.5</u>
TMA	HVK	33	Heu Victor Kilo je vais arriver à..., j'ai l'avion en vue et.. je vais passer heu... le point Whiskey.	
HVK	TMA	41	Oui, vous passez alors tout à fait, tout à l'ouest maintenant immédiatement.	
TMA	HVK	47	Oui, mais je viens de croiser l'avion au décollage, heu à l'atterrissage.	
HVK	TMA	51	Oui, mais vous n'montez pas comme ça donc sans autorisation dans la TMA !	
TMA	HVK	57	Mais la Tour m'a, m'a autorisé à monter.	
HVK	TMA	07:39: 01	Oui, j'vais clarifier ça. Vous n'montez pas plus haut que quatre mille cinq cents pieds. Vous désirez faire quelle route ?	
TMA	HVK	10	????? maintenant, là je suis au-dessus d'la couche et.... je vais sur Montélimar.	unreadable
HVK	TMA	18	Et quelle est votre altitude ?	
HVK	TMA	28	Victor Kilo vous montez pas plus haut que cinq mille pieds.	
TMA	HVK	31	Affirmatif, je monte pas plus haut.	TMA in contact with: HBOVR HB?EU
HVK	TMA	07:41: 07	Victor Kilo ?	
TMA	HVK	09	Victor Kilo, je suis à cinq mille cent pieds heu..., je viens de passer l'autoroute Bellegarde.	
HVK	TMA	17	Oui, et la prochaine fois vous ne montez pas plus haut que trois mille cinq cents pieds, la Tour vous avait autorisé à trois mille cinq et pas plus haut.	
TMA	HVK	07:41: 23	Affirmatif, mais j'arrivais dans les XXXXX ça veut dire, il y avait des..., j'ai fait un trois cent soixante hein, j'ai, j'suis, j'suis resté dans mon axe. J'm'excuse hein.	I understand: "gnottes", must be: "nuages"
HVK	TMA	32	Oui, mais pile sur l'ILS, nous avons la piste zéro cinq en service. Vous avez appelé en même temps qu'un autre c'qui fait que je n'ai absolument rien reçu du tout. Vous n'avez pas le droit de monter comme ça sans autorisation.	
TMA	HVK	42	Affirmatif, excusez-moi.	TMA in contact with F??QU

Signature of



TRANSCRIPT SHEET

<u>To</u> <u>Col.1</u>	<u>From</u> <u>Col.2</u>	<u>Hour</u> <u>Col.3</u>	<u>Communications</u> <u>Col.4</u>	<u>Observations</u> <u>Col.5</u>
TMA	HVK	07:42: 39	Genève de Victor Kilo, est-ce que on peut monter au niveau six cinq ?	Another controller is taking over TMA frequency
HVK	TMA	44	Vous pouvez monter au six cinq.	
TMA	HVK	47	Merci.	TWR in contact with HBPIZ
HVK	TMA	07:45: 10	Hotel Victor Kilo affichez Alfa sept mille et appelez Chambéry sur cent vingt-trois sept, au revoir.	
TMA	HVK	15	Merci, au revoir, cent vingt-trois sept et je mets sept mille le transponder.	

Abbreviations

TWR - Geneva Tower
TMA - Geneva Terminal

HVK - HBCVK	C182	VFR flight	LSGG - LFLQ
1927 - KLM 1927	B737	IFR flight	EHAM - LSGG
HIZ - HBPIZ	P32R	VFR flight	LSGG - EGSU

06/07/2001 / GED/sm
\\libdoc\ops\libenq\99\atir

Signature of

U. Basso

